

## **Processus de médiation, rôle du médiateur\* (par rapport aux procédures juridiques) et normes qui en découlent pour la formation à la médiation**

La médiation est une forme de clarification de conflits guidée par des principes, un processus dans lequel des tiers impartiaux et sans a priori (la médiatrice/le médiateur) soutiennent les personnes concernées à trouver elles-mêmes une solution amiable à leur conflit. (Website FSM)

La formation de médiateur\* est une qualification généraliste, interdisciplinaire et orientée vers la pratique du processus de médiation qui, du point de vue des instituts de formation affiliés à la FSM, repose sur l'intégration de compétences et d'enseignants de même nature afin de garantir sa qualité.

### **Quel est le rôle du médiateur\* dans le processus de médiation ?**

Dans le processus de médiation accompagné par une tierce instance formée (le médiateur\*), les parties au conflit sont guidées pour déterminer le ou les thèmes du conflit et pour élaborer leurs intérêts et besoins individuels à ce sujet. Ce n'est que sur la base des intérêts et des besoins connus de tous que les parties au conflit développent des idées de solution de manière autonome et orientée vers l'avenir, qui sont ensuite concrétisées et négociées en vue d'un accord gagnant-gagnant.

Dans cette interaction sociale structurée, il est essentiel que les participants puissent expliciter les éléments sous-jacents par le dialogue et l'empathie, les traiter de manière réflexive et les transformer en nouvelles stratégies d'action.

Le rôle de la médiation ne consiste donc pas seulement à accompagner et à guider le processus, **mais aussi à l'expliquer**. Elle repose essentiellement sur la relation de confiance neutre et impartiale à établir de manière interactive avec les participants, sur la compétence à gérer de manière constructive les résistances, à saisir les différents processus de perception des intérêts en jeu et des besoins possibles, ainsi qu'à reconnaître les différents facteurs de motivation.

### **.. par rapport aux procédures juridiques**

Le rôle du médiateur\* semble à cet égard diamétralement opposé au rôle contradictoire et stratégique de l'avocat. Dans les procédures juridiques, l'autonomie et la responsabilité propre des parties au conflit ainsi que la pérennité de l'accord sont moins importantes que la recherche de bases légales à l'appui des demandes et l'effet contraignant de la solution.

Tant en ce qui concerne le travail des acteurs\* que les fondements des processus de médiation et procédures légales, celles-ci placent le médiateur et l'avocat dans un rapport de tensions complexes. Le rôle d'avocat comprend des compétences de base fondamentalement différentes, comme par exemple des compétences d'information et de conseil orientées vers le droit, des techniques de questionnement stratégiques et de leadership ainsi que des compétences de nature tactique.

Dans le processus de médiation, en revanche, le droit devient un contexte, un cadre, à l'intérieur duquel l'accent est mis avant tout sur l'autonomie et la responsabilité personnelle des parties au conflit. Ces différences se reflètent notamment dans les règles d'éthique professionnelle correspondantes.

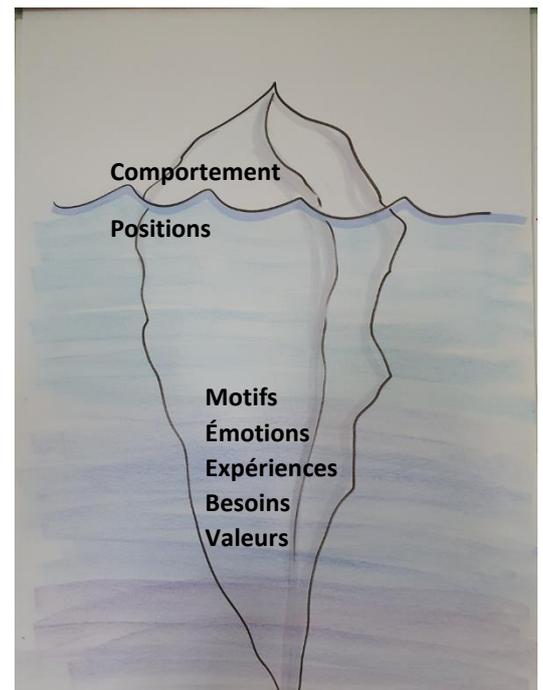
### **Normes dérivées pour la formation à la médiation : Un corps enseignant interdisciplinaire et des groupes d'apprentissage hétérogènes**

La réussite du processus de médiation présuppose avant tout l'application adéquate et variée de techniques de communication, issues méthodologiquement de la psychologie et de la sociologie, respectivement de la thérapie systémique et de la pédagogie sociale. En conséquence, le corps enseignant est formé de manière standard dans ce domaine ou est au moins composé de manière interdisciplinaire.

De même, en ce qui concerne le groupe d'apprenants, des critères d'hétérogénéité de la formation dans le sens d'un élargissement de la structure, d'expériences, d'auto-efficacité et de transfert d'apprentissage sont favorisés pour que la médiation puisse exploiter son potentiel d'interaction et d'innovation.

### **Approches/concepts importants :**

- Bush, R.A.B., Folger, J.P. (2018) : La médiation transformative. Une approche non directive du conflit  
Duss von Werdt, Joseph (2005) : Homo médiateur. Histoire et image humaine de la médiation  
Farrelly Frank et al. (1986) : Thérapie provocatrice  
Fiutak Thomas (2009) : Le médiateur dans l'arène, Réflexions sur l'art de la médiation  
Glasl, Friedrich (2013, 11e éd.) : Gestion des conflits. Un manuel pour les cadres, les conseillers et les consultants.  
Gordon, Thomas (1989) : Conférence familiale  
Habermas, Jürgen (1981) : Théorie de l'agir communicationnel  
Haynes, John M. et al. (2014) : Médiation - Du conflit à la solution  
Hösl, Gattus (2019) : La médiation - la résolution réussie des conflits. Principes de base et application pratique.  
Mead, G.H. (1968) Esprit, identité et société du point de vue du béhaviorisme social.  
Pekar Lempereur A, Salzer J., Coulson A. (2018) : Méthode de médiation. Au cœur de la conciliation  
Schulz von Thun, Friedemann (1981) : Parler ensemble.  
Smets-Gary C., Becker M. (2018), Médiation et techniques de négociation intégrative  
Rogers, C. R. (1972). Le conseil non directif.  
Rogers, C. R. (1977). Le thérapeute et le client  
Rosenberg, Marshall B. (2016) Communication non violente  
Ury, W, Fischer, R, Patton, B. (2006, 3<sup>e</sup> éd.), Comment réussir une négociation



### *Étude qualitative et empirique intéressante sur le sujet :*

Wambach-Schulz, Marita Katharina (2018) : Im Spannungsfeld anwaltschaftlicher Mediation : une étude empirique qualitative pour la reconstruction de la pratique professionnelle de l'action médiatrice des actrices et des acteurs dans le domaine spécifique de la médiation par les avocats. Aix-la-Chapelle, Allemagne. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://publications.rwth-aachen.de/record/731030/files/731030.pdf>